

annoncé leur intention de révoquer les exemptions anti-cartel applicables aux transporteurs aériens américains parties aux conférences de tarification de l'IATA. Ces mesures ont radicalement transformé la situation de l'aviation civile internationale.

Les négociations entre le Canada et l'Argentine ont permis de parapher un accord ad referendum en janvier. Un accord aérien ayant été conclu avec Haïti, Air Canada a commencé à effectuer des vols vers Port-au-Prince à l'automne. Par ailleurs, les modalités d'un nouvel accord aérien provisoire ont pu être arrêtées à l'issue de deux séances de négociations avec la Barbade. Des négociations se sont également déroulées avec les pays scandinaves, le Portugal et la Grande-Bretagne. Durant la seconde moitié de l'année, le Canada a pu avec l'appui du Haut-commissariat à Londres résister aux tentatives britanniques visant à déménager Air Canada de l'aéroport de Heathrow à celui de Gatwick. A l'heure actuelle, des accords aériens bilatéraux sont en vigueur avec une trentaine de pays.

Transport

L'évolution des transports maritimes dans le monde, les changements apportés par les principaux partenaires commerciaux du Canada à leurs politiques en matière de transport, et les incidences des transformations technologiques ont continué de rendre nécessaires l'échange de renseignements techniques et la promotion des intérêts canadiens au sein des instances internationales. C'est pourquoi le Canada a continué de participer aux travaux, entre autres, du Comité des transports maritimes de l'OCDE et de ses organes subsidiaires, de la Commission des transports maritimes de la CNUCED et des institutions connexes, et enfin du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe. Les missions canadiennes ont continué de s'occuper des questions bilatérales en matière de transport. L'évolution du transport maritime dans le monde a nécessité l'élaboration d'une nouvelle politique canadienne à cet égard, laquelle à son tour a influé sur les relations internationales du Canada. En même temps, le Canada a continué de prendre part aux travaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale, à Montréal, et de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), à Londres, étant donné l'importance que revêtent pour lui l'évolution des techniques et de la réglementation touchant les transports maritimes et aériens, en particulier en ce qui a trait à l'élaboration des normes internationales de sécurité et de facilitation. Le Canada a participé activement à deux conférences internationales tenues sous les auspices de l'OMCI et visant la prévention de la pollution marine. Ces conférences ont permis l'adoption de protocoles additionnels à la Convention de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, à la Convention de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, ainsi qu'à une nouvelle Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et des veilles. Au cours de l'année, on a également réalisé des progrès en vue de l'adoption d'une convention internationale sur les transports intermodaux.